



Communiqué de presse

Cergy, le 5 octobre 2022

L'Assurance Maladie du Val-d'Oise se mobilise pour en finir avec le tabagisme

L'Assurance Maladie du Val-d'Oise s'associe à l'opération Mois sans tabac de santé publique France et du Ministère de la santé et de la prévention, dont l'objectif est d'inciter les fumeurs à arrêter le tabac pendant tout le mois de novembre.

Auprès de ses partenaires du département, l'Assurance Maladie du Val-d'Oise s'inscrit dans le dispositif Mois sans tabac avec notamment des actions de sensibilisation, d'accompagnement et la tenue de stands au sein de ses agences d'accueil. **Elle rappelle que les substituts nicotiniques sont pris en charge et que toute l'année médecin traitant, médecin du travail, pharmacien, masseur-kinésithérapeute, infirmier ou sage-femme peuvent prescrire les traitements nicotiniques de substitution.**

Avec l'aide d'un professionnel de santé, ce sont 80 % de chances d'arrêter de fumer.

En 2021, le nombre de personnes ayant pris un traitement pour l'arrêt du tabac a augmenté de plus de 14 %.

Le dispositif Mois sans tabac vise à soutenir les personnes souhaitant arrêter de fumer. De nombreux conseils et des outils d'accompagnement sont disponibles sur le site [tabac-info-service](https://www.tabac-info-service.fr).

En appelant le 3989, un suivi gratuit avec un tabacologue est proposé ainsi qu'un e-coaching avec l'application [Tabac info service](https://www.tabac-info-service.fr).

Le tabac c'est :

15 millions de fumeurs quotidiens et occasionnels

1^{ère} cause de mortalité évitable en France

+ 75 000 décès par an dont 45 000 par cancer

70 % des décès chez les + de 60 ans

1 100 décès liés au tabagisme passif

Impliqué dans 8 cancers du poumon sur 10

7 000 substances chimiques dont 70 cancérigènes contenues dans la fumée du tabac

Contacts presse :

communication.cpam-cergyponoise@assurance-maladie.fr

À propos de l'Assurance Maladie du Val-d'Oise

Entreprise de droit privé exerçant une mission de service public, la CPAM du Val d'Oise est responsable de la protection de 98% de la population du département, soit plus d'un million d'assurés, et verse chaque année plus de 2,6 milliards d'euros de prestations légales, ce qui en fait le principal acteur du financement du système de soins. Forte de 1 000 collaborateurs qui portent haut nos valeurs de solidarité, d'universalité, de responsabilité et d'innovation, notre entreprise intervient sur les « risques » sociaux suivants : maladie, maternité, accidents du travail/maladies professionnelles et décès.

Assurance Maladie du Val-d'Oise

2 rue des Chauffours

95017 Cergy

Site Internet : www.ameli.fr

Site internet pour nous contacter : www.ameli.fr/assure/adresses-et-contacts

Suivez notre actualité sur [Twitter](https://twitter.com/Ameli77), [Instagram](https://www.instagram.com/Ameli77), [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/Ameli77), [Facebook](https://www.facebook.com/Ameli77)

☎ 36 46
Accueil téléphonique du lundi au vendredi : 8h30 - 17h30
(appel gratuit)